**écrire la bretagne…**



**LIRE LA Bretagne, LE SALON DES écrivains BRETONS A PARIS VOUS INVITE A PARTICIPER A**

**SON CONCOURS DE NOUVELLES**

**ÉDITION 2023**

**RÈGLEMENT**

**Article 1 - Objet du concours**

Dans le cadre du ***Salon Lire la Bretagne,*** salon des écrivains bretons à Paris, édition 2023, la Mission Bretonne organise avec la Fédération des Sociétés Bretonnes de Région Parisienne et l’USBIF un concours de nouvelles.

**Article 2 - Conditions du concours**

Le concours est ouvert à toute personne écrivant en Français âgée de plus de 18 ans

**Le thème de la nouvelle : *« Landes et bruyères de Brétagne»***

Chaque concurrent peut envoyer 2 nouvelles maximum.

**Article 3 - Exigences du concours**

* Attentes « *La nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes, favorise le suspense, la dramatisation et se termine par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit »*.
* **Limites et présentation du texte** :
* Nombre de pages : 4 pages maximum
* Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
* Police de caractère : Times New Roman
* Grandeur de caractère : corps 12
* Interligne : 1,5
* Marges nécessaires pour faciliter le travail du jury : largeur d'environ 3/4 cm

**Date limite pour la réception des nouvelles** : samedi 7 janvier 2023(minuit)

**Modalités d’envoi** :
Privilégier l’envoi par mail à contact@missionbretone.bzh

Si cela vous était impossible, vous pouvez aussi envoyer
par voie postale à :

Mission Bretonne - Concours de nouvelles - 22 rue Delambre - 75014 PARIS

**Article 4  - Coût**

 La participation au concours est gratuite.

**Article 5 – Résultats et prix**

Les résultats du concours seront donnés aux lauréats par mail au plus tard début février.

Les nouvelles récompensées recevront des livres qui seront remis aux auteurs à l’occasion de la remise des prix durant le salon.

Les nouvelles récompensées pourront être mises sur le site internet de la Mission Bretonne.

**Article 6**

Le jury est composé d’un auteur et des adhérents des associations organisatrices. Le jury attend de ces nouvelles :

* d’abord et avant tout l’originalité du sujet choisi et l’intérêt du récit
* la qualité du style rédactionnel
* le respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation
* le respect de la définition donnée de la nouvelle

**Article 7**

Les nouvelles pourront être utilisées par l’organisateur en vue de publication au profit de la Mission Bretonne. Les auteurs en seront informés auparavant. Ils autorisent la reproduction des textes primés, la citation de leur nom, la publication de leur photo à titre gratuit.

**Article 8**

Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de poser sa candidature implique l’acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

**FEUILLE D’INSCRIPTION**

Nom et prénom

Âge et profession

Adresse complète

N° de téléphone et adresse électronique

**J’ai pris connaissance**

1. du règlement du Concours de Nouvelles Lire la Bretagne dans sa totalité
2. et particulièrement de l’Article 3 « Exigences du concours »

 **oui**

 **non**

**Date et signature**